



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9048^e séance

Jeudi 26 mai 2022, à 16 h 45

New York

Présidente : M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 16 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Japon et de la République de Corée à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2022/431, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration avant le vote.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Le vote d'aujourd'hui est on ne peut plus clair. Voici les faits. Le 25 mai dernier, la République populaire démocratique de Corée a procédé à trois tirs de missiles balistiques, et a effectué un nouveau tir de missile balistique intercontinental (MBI). Pour les États-Unis, il s'agit du sixième tir de MBI effectué par la République populaire démocratique de Corée depuis le début de l'année 2022. Cela constitue une menace pour la paix et la sécurité de l'ensemble de la communauté internationale.

Il est indéniable que la République populaire démocratique de Corée continue de montrer qu'elle est déterminée à développer ses programmes d'armes de destruction massive et de missiles balistiques, en violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Le Conseil a pris l'engagement de réagir à ce type d'escalade précisément. Nous ne pouvons pas permettre à la République populaire démocratique de Corée de normaliser ces agissements illégaux et déstabilisateurs, pas plus que nous ne pouvons la laisser diviser le Conseil de sécurité et épuiser notre capacité de réagir de manière décisive.

La République populaire démocratique de Corée a maintenant effectué six tirs d'essai de MBI sans aucune réaction de la part du Conseil de sécurité, malgré l'engagement pris par le Conseil, dans la

résolution 2397 (2017), de prendre d'autres mesures si la République populaire démocratique de Corée procède à un autre essai nucléaire ou tir de système de missiles balistiques capable d'atteindre des portées intercontinentales. À la suite de cet engagement pris par le Conseil, la République populaire démocratique de Corée a suspendu ses tirs d'essai de MBI pendant cinq ans. Mais les tirs de MBI qu'elle a effectués ces derniers mois ont mis à l'épreuve l'intégrité du Conseil et sa volonté d'honorer ses engagements. Jusqu'à présent, nous ne l'avons pas fait.

Nous ne pouvons pas laisser cette situation devenir la nouvelle norme. Nous ne pouvons tolérer un comportement aussi dangereux et menaçant.

Certains membres du Conseil ont fait valoir qu'une déclaration de la présidence serait une réponse appropriée aux tirs de MBI effectués par la République populaire démocratique de Corée. Je me permets de rappeler à mes collègues du Conseil que nous avons essayé de proposer des éléments destinés à la presse et une déclaration à la presse après de nombreux tirs effectués par la République populaire démocratique de Corée cette année, y compris le tir de MBI du 24 mars dernier. On nous a cependant dit qu'une telle déclaration pourrait entraîner une escalade ou déstabiliser la péninsule coréenne.

En fait, c'est exactement le contraire qui s'est produit. La République populaire démocratique de Corée a interprété le silence du Conseil comme un feu vert pour agir en toute impunité et exacerber les tensions dans la péninsule. Depuis le début de l'année, elle a effectué, sans la moindre provocation, une série de 23, je répète, 23 tirs de missiles balistiques, et elle se prépare activement à procéder à un essai nucléaire.

L'action du Conseil n'est pas la cause de l'escalade dans laquelle s'est engagée la République populaire démocratique de Corée, car c'est certainement l'inaction du Conseil qui permet cette escalade. Le vote d'aujourd'hui est l'occasion pour le Conseil de tenir parole. Il est de la responsabilité du Conseil de réagir aux tirs de MBI effectués par la République populaire démocratique de Corée. Ce n'est qu'en adoptant une résolution que nous pourrions tenir l'engagement pris par le Conseil dans la résolution 2397 (2017).

Avec l'adoption de ce projet de résolution, nous pouvons envoyer un message à tous ceux qui s'adonnent à la prolifération et leur dire que nous ne tolérerons aucune action de leur part qui vise à porter atteinte à la

paix et à la sécurité internationales. Nous avons adopté délibérément une approche faisant participer tous les membres du Conseil pendant les négociations, pour que tous les membres aient leur mot à dire sur ce projet de résolution. Si certains membres du Conseil ont refusé de participer à ce processus, malgré notre engagement en faveur de l'ouverture, comme nous en avons donné la preuve tout au long de ce processus, ils l'ont fait par choix, et uniquement par choix.

S'il est adopté, ce projet de résolution pragmatique limitera la capacité de la République populaire démocratique de Corée de développer ses programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques, simplifiera l'application des sanctions et facilitera davantage l'acheminement de l'aide humanitaire. Il s'agit également d'une mesure nécessaire et urgente pour lutter contre l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en République populaire démocratique de Corée, dont l'évolution est inquiétante.

Nous demandons à tous les membres du Conseil de se joindre à nous pour lutter contre les agissements illégaux de la République populaire démocratique de Corée et de voter pour ce projet de résolution. Le Conseil doit rester uni sur cette question, et le moment est venu d'agir.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, France, Gabon, Ghana, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Norvège, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Votent contre :

Chine, Fédération de Russie

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 13 voix pour et 2 voix contre, sans abstention. Le projet de résolution n'est pas adopté en raison du vote négatif d'un membre permanent du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise a voté contre le projet de résolution publié sous la cote S/2022/431, déposé par les États-Unis, qui vise à imposer des sanctions supplémentaires à la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit d'une décision prudente que la Chine a prise après avoir pesé le pour et le contre à plusieurs reprises, sur la base de sa position constante sur la question nucléaire dans la péninsule coréenne, d'une analyse exhaustive des circonstances entourant l'escalade actuelle des tensions dans la péninsule, d'une prise en compte de toutes les conséquences négatives qui pourraient découler de l'adoption du projet résolution, notamment concernant la riposte nationale de la République populaire démocratique de Corée à la maladie à coronavirus (COVID-19).

En tant que proche voisine de la péninsule, la Chine est extrêmement préoccupée par la situation qui y règne et a toujours insisté sur le maintien de la paix et de la stabilité, la dénucléarisation et le règlement des problèmes par le dialogue et la concertation. La Chine ne ménage aucun effort à cette fin depuis longtemps. Récemment, face à la persistance des tensions dans la péninsule, la Chine a appelé toutes les parties à faire preuve de calme et de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible de jeter de l'huile sur le feu et de conduire à des erreurs de calcul. En ce qui concerne la question de la péninsule, le Conseil de sécurité se doit de jouer un rôle positif et constructif, et les mesures qu'il adopte doivent contribuer à la réduction des tensions et à empêcher que la situation ne se détériore, voire ne devienne incontrôlable.

La question de la péninsule, qui a connu des hauts et des bas, reste sans solution depuis des décennies. Les événements ont démontré à plusieurs reprises que le dialogue et la négociation sont la seule façon viable de régler le problème. En tant que principale partie prenante dans la question de la péninsule, les États-Unis sont directement responsables de la promotion du dialogue et des négociations. En 2018, la République populaire démocratique de Corée a pris une série de mesures pour dénucléariser et réduire les tensions, et ses dirigeants et ceux des États-Unis se sont rencontrés à Singapour, où ils sont parvenus à un consensus important sur l'ouverture d'un nouveau chapitre dans leurs relations, avec notamment la mise en place d'un mécanisme de paix et l'avancement du processus de dénucléarisation dans la péninsule.

Malheureusement, les États-Unis n'ont pas répondu aux initiatives positives prises par la République populaire démocratique de Corée sur la base du principe de réciprocité. Les pourparlers entre les deux pays restent dans l'impasse, tout comme le processus de dénucléarisation, et les tensions dans la péninsule ne cessent de croître. La situation a évolué pour en arriver à ce qu'elle est aujourd'hui, principalement en raison des revirements de la politique des États-Unis et de leur incapacité de respecter les résultats des pourparlers précédents. C'est un fait indéniable.

Les faits ont également montré que le recours aux sanctions ne contribuera pas à régler la question de la péninsule. Les sanctions du Conseil de sécurité sont un outil, non pas une fin en soi. À ce jour, le Conseil a adopté 10 résolutions assorties de sanctions contre la République populaire démocratique de Corée, établissant un régime de sanctions extrêmement strict et complexe tout en s'efforçant d'avancer dans la bonne direction pour régler la question de la péninsule par le dialogue. La Chine est fermement convaincue que les résolutions du Conseil de sécurité sur la République populaire démocratique de Corée constituent un tout et qu'elles doivent être mises en œuvre de manière globale, approfondie et précise. Les pays concernés ne doivent pas mettre l'accent uniquement sur la mise en œuvre des sanctions, mais doivent également s'efforcer de promouvoir une solution politique et d'alléger les sanctions le cas échéant. Le point de départ du projet de résolution sur la République populaire démocratique de Corée proposé conjointement par la Chine et la Russie au Conseil a pour but d'atténuer les conséquences des difficultés humanitaires et celles liées aux moyens de subsistance dans le pays et d'insuffler un nouvel élan à un règlement politique dans la péninsule.

Dans la situation actuelle, des sanctions supplémentaires contre la République populaire démocratique de Corée non seulement ne résoudre pas le problème, mais entraîneront d'autres conséquences négatives et une escalade des tensions. Leurs retombées humanitaires seront également plus graves, surtout dans le contexte de l'apparition de la maladie à coronavirus (COVID-19) en République populaire démocratique de Corée. Des sanctions supplémentaires contre la République populaire démocratique de Corée ne feront qu'ajouter à la misère de son peuple, et ne seront donc ni justes ni humaines. Selon les dispositions du projet de résolution proposé par les États-Unis, l'approvisionnement en pétrole brut et en produits pétroliers raffinés de la République populaire

démocratique de Corée serait réduit de 25 % chacun. L'exportation par la République populaire démocratique de Corée de produits connexes serait davantage limitée. Ces mesures n'ont aucun rapport avec le règlement de la question nucléaire sur la péninsule, et le seul résultat concevable serait de priver le peuple de la République populaire démocratique de Corée de sa bouée de sauvetage et d'aggraver sa situation. Il est manifestement contradictoire de préconiser un renforcement des sanctions contre la République populaire démocratique de Corée tout en prétendant être prêt à fournir une aide humanitaire, et la Chine n'est pas favorable à une telle approche.

La Chine attache une grande importance à l'unité et à la coopération du Conseil. Afin de réduire les tensions et de refléter le rôle constructif du Conseil, la Chine a toujours appelé toutes les parties à adopter une attitude basée sur la coopération sur la question de la péninsule. Nous appuyons les mesures nécessaires prises par le Conseil, mais l'objectif doit être de promouvoir le dialogue et les négociations et de créer un environnement favorable à une solution politique. En ce qui concerne le projet de résolution proposé par les États-Unis, la Chine a exprimé à plusieurs reprises l'espoir que les États-Unis envisageraient de le remplacer par une déclaration de la Présidente, qui constitue le meilleur moyen de recueillir un consensus parmi les membres du Conseil et d'éviter la discorde, une approche approuvée par la plupart des membres du Conseil, les États-Unis étant les seuls à ne pas être d'accord. Les États-Unis ont insisté pour que le Conseil prenne des mesures si la République populaire démocratique de Corée devait lancer à nouveau un missile balistique intercontinental, comme le prévoient les précédentes résolutions du Conseil de sécurité. Mais le type de mesure que le Conseil doit prendre doit être décidé par le biais de consultations, et non dicté par un seul membre.

Dans les circonstances actuelles, le Conseil doit examiner ce qui fait réellement obstacle à la paix et à la stabilité dans la péninsule et se préoccuper des difficultés réelles pesant sur le peuple de la République populaire démocratique de Corée et ses moyens de subsistance, en vue d'insuffler un nouvel élan au règlement de la question de la péninsule. Nous appelons le Conseil de sécurité à jouer un rôle actif afin de fournir à la République populaire démocratique de Corée une assistance humanitaire et des outils pour lutter contre la pandémie plutôt que de créer des obstacles. Malheureusement, la proposition raisonnable de la Chine a été rejetée. Dans ces circonstances, nous n'avons pas d'autre choix que de voter contre le projet de résolution.

La paix et la stabilité de la péninsule coréenne sont liées aux intérêts communs des pays de la région et requièrent donc des efforts conjoints de la part de tous les pays. La sécurité de tous les pays est indivisible, et la sécurité d'un pays ne peut être fondée sur l'insécurité des autres. Les faits nouveaux survenus dans la péninsule qui ont conduit à la situation actuelle méritent une réflexion de notre part. Les États-Unis ont récemment promu avec vigueur une stratégie indo-pacifique qui est forcément liée à l'évolution récente de la situation dans la péninsule. Ils encouragent la coopération avec certains pays en matière de sous-marins nucléaires, ce qui comporte de graves risques de prolifération nucléaire. Ils développent à grand renfort de publicité des systèmes d'armes offensifs, tels que des armes hypersoniques, et vendent à d'autres pays des missiles de croisière capables de transporter des ogives nucléaires, sapant ainsi considérablement le régime international de non-prolifération nucléaire.

Les États-Unis continuent également de promouvoir et de multiplier les exercices militaires, de renforcer les alliances militaires avec certains pays impliqués dans la région et de créer de petits cercles exclusifs. Un homme politique d'un certain pays a fait de fréquentes déclarations en faveur du nucléaire et préconisé le partage d'armes nucléaires avec les États-Unis. Ces mesures envoient toutes un mauvais message et ont une incidence négative sur le règlement de la question nucléaire en rapport avec la République populaire démocratique de Corée. Nous conseillons aux pays concernés de donner la priorité à la paix et à la sécurité internationales et régionales, d'abandonner leur mentalité de guerre froide et de s'abstenir de poursuivre sur la mauvaise voie.

La situation dans la péninsule se trouve à un tournant dangereux. La Chine appelle une nouvelle fois toutes les parties à faire preuve de calme et de retenue et demande instamment aux États-Unis de réfléchir sérieusement à leur politique à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, d'adhérer au principe fondamental de la recherche d'un règlement politique, de prendre des mesures véritables pour répondre aux préoccupations légitimes et raisonnables de la République populaire démocratique de Corée et de créer les conditions nécessaires à la désescalade et à la reprise du dialogue et des négociations. La Chine continuera à jouer un rôle constructif dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule et dans la réalisation de sa dénucléarisation.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Russie a voté contre le projet de résolution (S/2022/431) proposé par les États-Unis. Nous regrettons que nos collègues des États-Unis n'aient pas tenu compte des fréquentes explications que nous avons données au cours des consultations sur le texte et des récentes séances du Conseil de sécurité. Nous avons dit que nous ne soutiendrions pas ce genre de document. Nos appels pour qu'il soit remplacé par une déclaration de la Présidente sont restés lettre morte.

Par principe, nous avons dit à plusieurs reprises que l'imposition de nouvelles sanctions à la République populaire démocratique de Corée ne pouvait mener qu'à une impasse et avons souligné que l'accentuation de la pression des sanctions sur Pyongyang était erronée, inefficace et inhumaine. Depuis 2006, de nombreuses résolutions restrictives ont été adoptées à l'encontre de Pyongyang. Cependant, l'histoire a montré que l'option des sanctions n'a pas permis de garantir la sécurité dans la région ou de régler les questions relatives à la non-prolifération des missiles nucléaires. Les problèmes de sécurité dans la région, qui touchent aussi directement la Russie, ne peuvent être réglés par des moyens primitifs et unidimensionnels qui ont de graves conséquences sur la population.

Au cours de l'année écoulée, la situation dans la péninsule coréenne n'a fait qu'empirer. Nos collègues occidentaux ont l'habitude de blâmer les autorités nord-coréennes, mais ils passent sous silence le fait que les nombreux appels lancés par Pyongyang aux États-Unis afin qu'ils mettent un terme à leurs activités hostiles – ce qui ouvrirait des possibilités de dialogue – n'ont pas été pris au sérieux. Tout ce que nous avons entendu de la part de nos collègues américains, c'est la nécessité d'imposer de nouvelles sanctions. Les mesures de rapprochement et les signaux positifs de Pyongyang en 2018 et 2019 ont été constamment remis en question. Le Conseil n'a pas été capable de réagir comme il se devait. Les autres options proposées en vue d'un règlement politique et diplomatique, notamment le projet de résolution humanitaire déposé par la Russie et la Chine, ont été rejetées. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de cette politique à courte vue de l'Occident. Nous assistons malheureusement à une détérioration continue de la capacité de réflexion politique et diplomatique des partisans de la ligne dure dirigés par les États-Unis, qui a essentiellement anéanti les progrès accomplis dans la péninsule coréenne il y a quelques années.

Une pression plus forte au moyen des sanctions contre Pyongyang est non seulement inutile, mais elle est aussi extrêmement dangereuse compte tenu des conséquences humanitaires de telles mesures. Les sanctions adoptées contre Pyongyang en 2016 et 2017 ont principalement eu des conséquences sur la vie des citoyens nord-coréens ordinaires. Même avant la pandémie, le pays connaissait de graves pénuries de médicaments, l'économie était stagnante et les restrictions bancaires et financières empêchaient les Nord-Coréens d'acheter des biens de consommation. Je tiens à souligner que tout cela a commencé avant même que les frontières du pays ne soient fermées suite à la menace de propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) en 2020. Malheureusement, il y a quelques semaines, la COVID-19 est apparue en République populaire démocratique de Corée et la situation épidémiologique dans le pays est très grave. Nous estimons qu'il est totalement irresponsable de proposer de nouvelles sanctions alors que les Nord-Coréens sont aux prises avec un problème qui, au contraire, devrait nous pousser à envisager des moyens d'aider le pays à le surmonter. Il n'en devient que plus important d'étendre la portée des dérogations pour raisons humanitaires proposées par la Russie et la Chine.

Il est clair depuis longtemps pour toute personne qui s'intéresse sérieusement à la question de la Corée du Nord qu'il est vain de s'attendre à un désarmement inconditionnel de la part de Pyongyang sous la menace d'une spirale de sanctions et en échange de prétendues garanties basées sur des promesses vides de sens. D'autre part, la création de nouveaux blocs militaires dans la région, notamment le partenariat entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie connu sous le nom d'AUKUS, suscite de sérieux doutes quant aux bonnes intentions de ces pays, notamment du côté de Pyongyang, et est contre-productive pour ce qui est du dialogue. Le Président Joe Biden a également tenu des propos menaçants à l'encontre de Pyongyang lors de sa récente visite dans la région.

En général, nous constatons que la primauté des solutions politiques et diplomatiques aux conflits est dans l'impasse, et ce partout dans le monde. La diplomatie préventive, dont un grand nombre d'États Membres se plaisent à chanter les louanges, notamment l'auteur de ce projet de résolution, est balayée d'un revers de main lorsqu'il s'agit de pays qui ne sont pas considérés comme faisant partie du monde civilisé. Il semble que nos collègues américains et occidentaux soient en panne d'inspiration, car ils n'ont pas d'autres

réponses aux situations de crise que d'imposer des sanctions. La Russie, en revanche, a toujours considéré que de telles mesures ne doivent être envisagées qu'en dernier recours et nécessitent constamment des ajustements et un calibrage. Je ne parle même pas des sanctions unilatérales, notamment à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée, qui rendent impossible la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité et compromettent notre capacité à mener une action collective et multilatérale.

Nous soulignons une fois de plus que la Russie s'oppose à toute activité militaire qui porte atteinte à la sécurité de la péninsule coréenne et des pays d'Asie du Nord-Est. Néanmoins, les problèmes de sécurité qui touchent directement notre pays ne peuvent être réglés par l'utilisation primitive du bâton des sanctions, qui entraîne de graves conséquences collatérales. Nous sommes convaincus que la recherche de solutions politiques et diplomatiques mutuellement acceptables est le seul moyen d'apporter une solution pacifique à la question de la péninsule coréenne et de mettre en place des mécanismes de sécurité solides en Asie du Nord-Est. Seule la participation de tous les acteurs régionaux à ce processus, sur un pied d'égalité, plutôt que des tentatives de le monopoliser, permettra d'obtenir des résultats positifs. Cela devrait être notre tâche principale, dont la réalisation permettra de normaliser la situation dans la région. Dans le même temps, il convient de souligner que l'absence de progrès sur le volet politique risque d'aggraver les tensions dans la péninsule, ce que nous constatons malheureusement déjà.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Le Kenya a voté pour l'adoption du projet de résolution S/2022/431. Les résolutions du Conseil de sécurité sont claires, mais malheureusement, la République populaire démocratique de Corée a choisi de ne pas les respecter. Au contraire, ses tirs de missiles, en particulier au cours des cinq derniers mois, menacent la stabilité de la péninsule coréenne. À ces tirs, dont un a menacé l'intégrité territoriale d'un État Membre, s'ajoutent les déclarations de la République populaire démocratique de Corée concernant l'accélération de ses efforts visant à mettre au point et à utiliser des armes nucléaires.

Ce que nous avons appris au cours des derniers mois, c'est que les mesures qui portent atteinte à la paix et à la sécurité internationales concernent non seulement les pays directement touchés, mais également les pays les plus éloignés. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une hausse rapide des prix de denrées alimentaires et

de l'énergie en raison d'un conflit qui sévit loin de nos frontières. Les atteintes à la sécurité et à la stabilité de la péninsule coréenne risquent de déboucher sur une crise qui nuirait directement à une région reliée à l'Afrique par une riche histoire d'échanges commerciaux et d'investissements à un moment où le développement est indispensable à notre paix et à notre sécurité. Pour cette raison, nous devons appeler la République populaire démocratique de Corée à changer de position et à rechercher un dialogue qui mènera à une solution durable.

Nous regrettons également la politique actuelle de sanctions prolongées, qui sont à l'origine d'énormes souffrances et du sous-développement en République populaire démocratique de Corée, et nous nous félicitons de la volonté de certaines délégations de proposer l'adoption d'une déclaration de la présidence du Conseil de sécurité, qui aurait permis de dégager un consensus entre ses membres. Si nous encourageons le consensus et l'unité, ils doivent être assez robustes pour envoyer un message clair quant à l'importance d'arrêter de saper la stabilité de la péninsule coréenne.

Nous estimons que les moyens diplomatiques disponibles pour les parties prenantes dans la présente situation de sécurité devraient être utilisés avec plus de détermination afin de trouver des compromis. Il faut être prêt à faire des compromis dans le cadre des négociations, faute de quoi nous resterons pris au piège sur un terrain dangereux, entre provocation et blocus.

Nous encourageons plutôt toutes les parties concernées à entreprendre des initiatives propres à renforcer la confiance. Les tirs de missile doivent cesser, et il faut revoir les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée, qui portent préjudice aux civils.

Enfin, le Kenya réaffirme son engagement de longue date en faveur du désarmement et de la prolifération nucléaires et d'un monde exempt d'armes nucléaires.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : La poursuite des tirs de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, y compris des missiles intercontinentaux, fait peser une menace évidente sur la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi le Mexique a voté pour le projet de résolution S/2022/431, que nous venons d'examiner.

Tout comme l'intention de la République populaire démocratique de Corée de renforcer ses capacités nucléaires, ces essais contreviennent clairement aux résolutions du Conseil de sécurité et au régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

Le texte du projet de résolution contenait d'importantes dispositions exprimant un engagement en faveur d'une solution pacifique et diplomatique et de la concrétisation de la dénucléarisation complète et irréversible de la péninsule coréenne. Nous déplorons par conséquent que le projet de texte n'ait pas été adopté en raison du veto de deux membres permanents.

Compte tenu de la récente adoption de la résolution 76/262 de l'Assemblée générale, nous attendons maintenant avec intérêt la tenue d'une séance de cet organe, ainsi que le rapport spécial que le Conseil doit établir, afin que le plus haut organe international puisse entendre ces membres permanents, discuter de la question et prendre les décisions qu'il jugera appropriées.

Indépendamment du résultat d'aujourd'hui, nous appelons de toute urgence à un retour à la table des négociations.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : L'Albanie a voté pour le projet de résolution S/2022/431. Nous déplorons le résultat du vote.

Nous estimons que le Conseil de sécurité a manqué une précieuse occasion de faire montre d'unité pour apporter une réponse robuste aux violations continues et persistantes de ses propres résolutions par le régime de la République populaire démocratique de Corée, ce qui est profondément décevant. Rien n'est plus préjudiciable pour le droit international, les résolutions du Conseil de sécurité et les normes internationales que d'être bafoués. Il n'y a rien de plus dommageable pour la crédibilité et la pertinence du Conseil de sécurité que son incapacité à faire son travail parce qu'il en est empêché. Il n'y a pas grand-chose de plus inquiétant que quand le Conseil n'assume pas sa responsabilité de contribuer par son action au maintien de la paix et de la sécurité parce qu'il est divisé.

Tous ceux qui ne font plus confiance à l'ONU et à ses organes ont une nouvelle raison d'être mécontents et critiques. Le message que le Conseil a envoyé aujourd'hui avec ce résultat consiste à dire que l'on tolère ceux qui enfreignent les dispositions de documents adoptés pour apporter et garantir la sûreté et la sécurité.

Comme nous le savons tous, hier, la République populaire démocratique de Corée a tiré un nouveau missile balistique intercontinental (MBI), soit son sixième tir de MBI cette année et le vingt-troisième au total, en moins de cinq mois.

Nous condamnons de nouveau ces provocations, qui violent les résolutions du Conseil de sécurité, mais qui, par ailleurs, font ouvertement peser une menace sur la sécurité mondiale et la sécurité régionale de la péninsule coréenne.

Nous l'avons vu plus d'une fois : ce qui se produit quelque part peut avoir une incidence partout. En conséquence, tolérer la trajectoire dangereuse de la militarisation et de la prolifération nucléaire d'un pays revient à donner blanc-seing à d'autres États voyous pour faire de même, sinon pire.

Nous déplorons le recours au veto pour empêcher le Conseil d'agir, qui ne peut s'entendre que comme une validation de ces activités illégales.

Pour terminer, je réitère notre appel à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle cesse ses activités déstabilisatrices et donne une chance à la paix en nouant un dialogue authentique, sans condition préalable.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je souhaite donner une explication de vote concernant la position de l'Irlande sur cette question.

L'Irlande a voté pour le projet de résolution S/2022/431 d'aujourd'hui, à la suite du tir d'un missile balistique intercontinental (MBI) par la République populaire démocratique de Corée, en violation des résolutions du Conseil de sécurité.

Les agissements de la République populaire démocratique de Corée menacent la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et dans toute la région, et fragilisent le cadre mondial de désarmement et de non-prolifération. Compte tenu des activités déstabilisatrices continues de la République populaire démocratique de Corée, le Conseil doit être clair, déterminé et uni dans sa réponse à ces agissements. Le projet de résolution est une réplique nécessaire et équilibrée de la part du Conseil.

Il est profondément regrettable que ce projet de résolution ait été bloqué, face à des violations aussi claires des résolutions du Conseil, et alors que le Conseil avait précédemment décidé, dans sa résolution 2397 (2017), qu'il prendrait des mesures si la République populaire démocratique de Corée procédait à d'autres tirs de

MBI. Cela envoie un message terriblement négatif au sujet de la volonté du Conseil de faire appliquer ses propres résolutions, ainsi que des objectifs mondiaux de désarmement et de non-prolifération. Cela compromet l'objectif de la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

Le recours au veto pour empêcher le Conseil d'adopter ce projet de résolution est profondément regrettable, comme chaque fois que cela se produit. Nous savons que la grande majorité des États Membres de l'ONU partagent notre frustration, comme l'a démontré l'adoption par l'Assemblée générale en avril, par consensus, de la résolution 76/262 sur l'initiative relative au veto. Nous attendons avec intérêt la publication rapide d'un rapport spécial du Conseil de sécurité, conformément à l'Article 24, paragraphe 3, de la Charte des Nations Unies.

Pour terminer, je tiens à répéter que l'Irlande appelle depuis longtemps à la fin du recours au veto et à une réforme du Conseil de sécurité. Nous réitérons cet appel aujourd'hui.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : La situation qui règne dans la péninsule coréenne est préoccupante pour la paix et la sécurité mondiales. En tant que membres du Conseil, nous avons la responsabilité, à l'égard du reste des États Membres, d'agir dans des moments où prendre l'initiative peut aider à empêcher la déstabilisation de la paix et de la sécurité internationales.

C'est dans ce contexte, et en ayant à l'esprit les précédentes résolutions, que le Ghana a voté pour le projet de résolution S/2022/431, sur la République populaire démocratique de Corée. Bien que le projet de résolution n'ait pas été adopté, la position exprimée par 13 membres du Conseil témoigne d'une convergence écrasante de vues de la communauté internationale sur la question et envoie un message clair à la République populaire démocratique de Corée, à savoir que les 23 missiles qu'elle a tirés rien que cette année, et ceux qu'elle a tirés les années précédentes, sont inacceptables pour la communauté internationale et représentent une violation flagrante de ses obligations internationales, telles qu'énoncées dans de multiples résolutions du Conseil de sécurité.

Au vu des positions exprimées aujourd'hui au Conseil, il devrait être clair pour la République populaire démocratique de Corée que son intention déclarée d'accélérer autant que possible le développement de ses

capacités nucléaires et sa menace d'employer des armes nucléaires si ses intérêts nationaux étaient menacés seraient jugées contraires à ses obligations en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, qui enjoignent à tous les États Membres d'être épris de paix.

Si nous déplorons certes l'absence d'unanimité sur ce projet de résolution, l'équilibre des points de vue tend à indiquer que la République populaire démocratique de Corée est obligée d'accepter l'offre de dialogue sans condition que lui ont faite les États-Unis et de prendre d'urgence des mesures concrètes et immédiates pour désamorcer les tensions dans la péninsule coréenne.

La situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée, qui était déjà catastrophique, a été exacerbée par l'apparition de la pandémie de coronavirus (COVID-19) dans le pays. L'Organisation mondiale de la Santé et d'autres partenaires nous informent que la République populaire démocratique de Corée n'a toujours pas accepté les offres de millions de doses de vaccins contre la COVID-19 dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins et d'autres accords bilatéraux. Il est important d'aider la République populaire démocratique de Corée à surmonter sa méfiance afin d'éviter la perte inutile de vies innocentes et à s'intégrer aux accords de coopération internationale qui lui permettront de sauver des vies en lui donnant accès aux vaccins contre la COVID-19, aux traitements et aux autres équipements médicaux dont elle a besoin pour combattre le virus.

Nous encourageons également le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée à simplifier ses processus internes afin que les fournitures médicales et humanitaires indispensables puissent parvenir à la population. Nous exhortons ses dirigeants à autoriser les organismes humanitaires de l'ONU à revenir dans le pays et appuyons les efforts déployés par le système des Nations Unies pour rétablir le canal bancaire avec la République populaire démocratique de Corée. Nous espérons qu'à l'avenir, le Conseil sera en mesure d'agir de manière unie pour préserver la paix dans la péninsule coréenne.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : La Norvège condamne fermement la récente série de tirs de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, y compris le lancement d'un missile balistique intercontinental, en violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité.

Nous sommes également vivement préoccupés par les discours inquiétants que nous entendons au sujet des armes nucléaires et du développement du programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée. La Norvège a donc voté pour le projet de résolution S/2022/431 en réponse à ces faits nouveaux et à la menace que les agissements de la République populaire démocratique de Corée font peser sur la paix et la sécurité régionales et internationales.

Le projet de résolution proposé aurait permis d'élargir considérablement les mécanismes de dérogation pour des raisons humanitaires. Cette mise à jour aurait été opportune étant donné les besoins humanitaires critiques en République populaire démocratique de Corée, notamment à la suite des récents rapports faisant état de la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans tout le pays. Nous regrettons que le recours au veto ait empêché le Conseil de sécurité de s'acquitter de son mandat et de prendre les mesures nécessaires face à cette situation de sécurité et humanitaire très grave qui va empirant.

Nous prenons acte du fait qu'en application de sa résolution 76/262 adoptée par consensus, l'Assemblée générale va maintenant se saisir de cette question pour en débattre, conformément aux responsabilités qui lui incombent en matière de paix et de sécurité internationales. Nous attendons du Conseil qu'il se plie à la disposition de cette résolution l'invitant à soumettre un rapport spécial sur la question pour examen par l'Assemblée. Nous demandons au Secrétariat d'établir un tel rapport en consultation avec le Président du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure, et d'y annexer le procès-verbal de la présente séance.

La trajectoire actuelle de la République populaire démocratique de Corée ne constitue pas seulement une menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales, elle aggrave également une situation économique, humanitaire et des droits de l'homme déjà catastrophique pour le peuple de la République populaire démocratique de Corée. L'ONU ne peut pas rester silencieuse simplement parce que le droit de veto a été utilisé au Conseil de sécurité.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : En tant que pays attaché au régime international de désarmement et de non-prolifération, ainsi qu'à la Charte des Nations Unies et aux décisions du Conseil de sécurité, le Brésil a voté pour le projet de résolution S/2022/431.

Le Brésil condamne dans les termes les plus forts le lancement par la République populaire démocratique de Corée d'une série de missiles balistiques, et tout particulièrement de missiles balistiques intercontinentaux, en violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. L'unité du Conseil à cet égard était essentielle pour envoyer un message clair à la République démocratique de Corée afin de lui signifier que l'organe qui assume la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales ne tolérerait pas la violation de ses décisions ni le mépris de la Charte des Nations Unies. Et s'il avait été adopté, le projet de résolution aurait également envoyé un puissant message de dissuasion aux acteurs potentiels de prolifération.

Nous tenons à vous remercier, vous et votre équipe, Madame la Présidente, de la transparence et de l'inclusivité avec lesquelles vous avez mené le processus de négociation du projet de résolution. La prise en compte des préoccupations des différents membres du Conseil concernant les aspects techniques, de sécurité et humanitaires du texte nous a aidés à obtenir un résultat plus robuste et légitime. Le projet de résolution présente des éléments importants et novateurs, tels que ceux relatifs aux mesures de lutte contre les cyberactivités malveillantes et à l'établissement d'une liste de catégories d'articles bien définies à des fins humanitaires, compte tenu de l'apparition récente de la maladie à coronavirus (COVID-19) à laquelle la population nord-coréenne doit faire face. Bien que nous partagions les préoccupations quant aux conséquences humanitaires des sanctions et à leur efficacité pour modifier le comportement des États, en particulier dans le cas de régimes de sanctions générales qui ont tendance à durer indéfiniment, nous comprenons que le Conseil de sécurité ne peut pas se détourner de ses responsabilités. Nous devons apporter des réponses fermes et rapides aux violations des décisions du Conseil, faute de quoi nous risquons de perdre notre pertinence.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni regrette profondément que l'adoption du projet de résolution S/2022/431 ait été bloquée par la Russie et la Chine.

La reprise des essais de missiles balistiques intercontinentaux (MBI) par la Corée du Nord, y compris un nouvel essai de MBI cette semaine encore, constitue une grave escalade et une menace importante pour la paix et la sécurité internationales. Il est manifeste que le souhait de voir le Conseil s'exprimer et assumer ses

responsabilités recueille un large appui au sein de cet organe et au-delà. Près de cinq années se sont écoulées depuis que le Conseil a réagi aux essais répétés d'armes interdites par la Corée du Nord. Le fait que deux membres ont empêché le Conseil de s'exprimer ne fait qu'enhardir les autorités nord-coréennes. Nous sommes préoccupés par la possibilité que la République populaire démocratique de Corée reprenne ses essais d'armes nucléaires. Le Conseil de sécurité a la responsabilité particulière de faire face à cette grave menace pour la paix et la sécurité. La Corée du Nord ne doit pas pouvoir tester des missiles et d'autres armes en toute impunité.

Les votes contre ce projet de résolution aujourd'hui représentent également une occasion ratée de mieux appuyer la fourniture de l'aide humanitaire à la population nord-coréenne, y compris celle dont elle a besoin d'urgence pour lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous encourageons la République populaire démocratique de Corée à accepter l'offre de vaccins qui lui a été faite via le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 et celle des partenaires internationaux en matière d'assistance, et à répondre à la proposition des États-Unis concernant la tenue de nouveaux pourparlers sans conditions.

Je tiens à remercier les États-Unis du processus de consultation auquel ce texte a été soumis. Nos collègues des États-Unis ont fait tout leur possible pour prendre en considération les points de vue des autres membres du Conseil dans le projet de résolution.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je salue la présence parmi nous des Ambassadeurs de la Corée et du Japon.

La Corée du Nord a de nouveau procédé à des lancements de missiles balistiques, qui s'ajoutent au nombre déjà important de missiles lancés depuis le début de l'année. Ces développements ravivent la tension et menacent la paix ainsi que la stabilité dans la péninsule coréenne et bien au-delà. Mon pays condamne ces lancements de missiles, ainsi que toute démonstration de force susceptible d'amplifier l'escalade de la menace sécuritaire dans la péninsule coréenne qui est préjudiciable à la stabilité de cette région. Nous sommes en outre préoccupés par la tendance à la banalisation de la menace nucléaire ces derniers mois, qui ne laisse rien augurer de bon pour la paix et la sécurité collectives.

Depuis le début de son mandat au Conseil de sécurité, mon pays n'a eu de cesse de plaider pour la reprise des négociations avec la Corée du Nord afin de

trouver une issue diplomatique à la situation, mettre fin à l'escalade et parvenir à la détente et à une coexistence pacifique. Nous réitérons ce plaidoyer, car le statu quo actuel n'est pas une option envisageable ni satisfaisante. Les pays de cette région, y compris les populations nord-coréennes, ont le droit de vivre sans une telle menace permanente. Tout doit être fait pour amener l'ensemble des parties à la table des négociations, et le Conseil de sécurité ne peut pas continuer à se réunir, à enregistrer les statistiques et à prononcer des condamnations qui restent lettre morte. Le manque d'action serait dommageable à la crédibilité du Conseil.

Mon pays est très préoccupé par la crispation de la situation. Nous sommes d'autant plus préoccupés que les populations nord-coréennes sont prises dans l'étau de cette crise qui dure depuis trop longtemps. De même, plusieurs voisins de la Corée du Nord vivent dans la hantise d'une menace imprévisible dont les conséquences pourraient être irréparables. C'est pourquoi nous avons soutenu le projet de résolution S/2022/431, qui a été soumis à l'examen du Conseil, parce que le langage des tirs de missiles nous est difficilement compréhensible.

Pour terminer, je voudrais insister sur l'urgence de reprendre les négociations avec la Corée du Nord en vue de trouver une solution durable qui garantisse la sécurité et la paix sur l'ensemble de la péninsule coréenne. Nous appelons toutes les parties à s'engager dans les négociations diplomatiques sur la base des sillons tracés en 2017.

M. de Rivière (France) : La Corée du Nord a de nouveau tiré trois missiles balistiques le 24 mai, et tout laisse à penser qu'un nouvel essai nucléaire se prépare. Le rythme et la gravité des provocations nord-coréennes depuis le début de l'année sont sans précédent. Face à une telle escalade, nous n'avons ménagé aucun effort afin que le Conseil s'exprime de manière unie. Car nous ne pouvons laisser la Corée du Nord poursuivre impunément le développement de ses programmes nucléaires et balistiques, et violer l'ensemble des résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil.

La France est convaincue qu'il faut renforcer le régime de sanctions et le mettre à jour dans de nouveaux domaines. C'était là l'objet du projet de résolution S/2022/431, présenté aujourd'hui, et que nous avons soutenu sans hésiter. Aujourd'hui, la France regrette profondément le résultat de ce vote, qui marque la division du Conseil. Opposer son veto revient à protéger le régime nord-coréen et à lui donner un blanc-seing pour proliférer encore davantage. Aujourd'hui, le

Conseil n'a pas été à la hauteur de l'enjeu que représente cette crise majeure de prolifération. La France poursuivra ses efforts afin que le Conseil soit en mesure d'agir et qu'il renoue avec l'unité qui est la sienne sur ce dossier depuis l'adoption de la résolution 1718 (2006), il y a plus de 15 ans. La relance, en parallèle, d'un véritable processus politique est plus urgente que jamais. Continuer de ne rien faire poserait un risque majeur pour la stabilité régionale et pour l'architecture internationale de non-prolifération.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Il va sans dire que c'est aujourd'hui la déception qui est de mise au Conseil de sécurité. Celui-ci a en effet refusé de prendre des mesures face aux tirs illégaux de missiles balistiques intercontinentaux par la République populaire démocratique de Corée. J'aimerais pouvoir dire que cela me surprend. Nous faisons circuler le texte du projet de résolution S/2022/431 depuis neuf semaines. Durant cette période, les pays qui ont opposé leur veto à ce projet de résolution ont refusé de participer au dialogue à ce sujet, malgré notre engagement en faveur de l'ouverture et de la souplesse durant les consultations. Avant ce jour, le Conseil de sécurité avait un bilan remarquable de consensus et d'action collective sur cette question, et ce depuis de nombreuses années. En 2016, puis en 2017, le Conseil a réagi à l'unanimité aux provocations de la République populaire démocratique de Corée en adoptant des résolutions qui ont imposé des sanctions et exprimé la condamnation collective d'une menace bien réelle à la paix et à la sécurité. Aujourd'hui, deux membres permanents du Conseil de sécurité ont choisi d'opposer leur veto au lieu d'agir. Nous sommes donc en droit de nous demander ce qui a changé.

Ce n'est pas la gravité de la menace qui a changé. La République populaire démocratique de Corée continue d'exprimer son intention de développer ses programmes d'armes de destruction massive (ADM) et de missiles balistiques, et elle a commis 23 violations flagrantes des résolutions du Conseil de sécurité rien que cette année en lançant des missiles balistiques, dont six missiles balistiques intercontinentaux (MBI) – un système de missiles qui, entre les mains de la République populaire démocratique de Corée, représente une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et les membres du Conseil. Le monde est confronté à un danger réel et concret émanant de la République populaire

démocratique de Corée. C'est pourquoi 13 d'entre nous ont appuyé ce projet de résolution, parce que c'était et c'est ce qu'impose la morale.

Ce n'est pas non plus le mandat clair du Conseil de sécurité qui a changé. En 2017, le Conseil de sécurité a décidé à l'unanimité et sans ambiguïté d'imposer de nouvelles restrictions si la République populaire démocratique de Corée effectuait un nouveau tir de MBI. Et comme je l'ai indiqué précédemment, la retenue et le silence du Conseil n'ont pas éliminé, ou même réduit, la menace. Au contraire, son inaction a enhardi la République populaire démocratique de Corée.

Ce n'est pas la situation humanitaire catastrophique qui a changé. Le peuple de la République populaire démocratique de Corée souffre, et bien que les États-Unis aient proposé à la République populaire démocratique de Corée une aide urgente sur le plan humanitaire et pour lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19), de bonne foi et indépendamment de l'absence de progrès en matière de dénucléarisation, ces offres d'aide sont restées sans réponse.

Ce n'est pas la volonté des États-Unis de mener des échanges diplomatiques avec la République populaire démocratique de Corée et d'autres acteurs qui a changé. Nous avons déployé des efforts sérieux et soutenus, en public et en privé, pour mener un dialogue diplomatique avec la République populaire démocratique de Corée sans conditions préalables. Nous avons exhorté la Chine et la Russie à collaborer avec les autres membres du Conseil de sécurité sur ce texte, en faisant preuve d'une souplesse sincère. Comme le Secrétaire d'État Blinken l'a déclaré ce matin, « Il est dans notre intérêt à tous de défendre les règles, les normes et les traités qui ont permis de limiter la prolifération des armes de destruction massive ».

Que se passe-t-il donc ? Qu'est-ce qui a changé ? La seule chose qui a changé est que certains membres permanents du Conseil de sécurité refusent de faire leur travail. Cela a empêché le Conseil de s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe de maintenir la paix et la sécurité internationales en négociant sur le texte du projet de résolution présenté aujourd'hui, et ces membres nous ont également empêchés de préserver l'unité et la crédibilité du Conseil. Ils ont décidé de protéger un proliférateur pour qu'il ne subisse pas les conséquences de ses actes, et ils ont démontré que leurs promesses étaient vides de sens en cautionnant explicitement les agissements de la République populaire démocratique de Corée. Ils devront donc s'en

expliquer devant l'Assemblée générale. Et je crains qu'au cours des prochaines semaines, ils soient amenés à expliquer pourquoi ils ont permis les nouveaux actes de provocation qui ne manqueront pas d'être commis.

Le résultat irresponsable d'aujourd'hui signifie que la menace de la République populaire démocratique de Corée va continuer de se développer. Elle va devenir plus dangereuse, et cela envoie un message clair aux autres proliférateurs qu'ils peuvent agir en toute impunité. Le Conseil doit contrer la menace de prolifération des ADM, qu'elle émane de la République populaire démocratique de Corée ou de qui que ce soit d'autre. Je tiens également à préciser que les sanctions n'ont pas provoqué cette situation humanitaire catastrophique en République populaire démocratique de Corée. Cette situation est la conséquence des politiques de la République populaire démocratique de Corée, qui consacre ses ressources à son programme d'armes de destruction massive, au détriment de son propre peuple. Nous continuerons d'offrir une aide humanitaire, notamment en matière de lutte contre la COVID-19, comme je l'ai déjà mentionné. La République populaire démocratique de Corée n'a qu'à l'accepter.

Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour faire obstacle au développement du programme d'ADM et de missiles balistiques illégal de la République populaire démocratique de Corée, en collaboration avec les pays qui sont prêts à défendre le régime international de non-prolifération et refusent de passer sous silence les violations répétées des résolutions du Conseil de sécurité par la République populaire démocratique de Corée.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon regrette profondément le résultat du vote.

J'ai écouté attentivement les explications de vote des membres du Conseil de sécurité qui ont voté contre le projet de résolution S/2022/431. Cependant, les raisons qui sous-tendent leur objection au projet de résolution restent totalement floues et peu convaincantes.

En décembre 2017, lorsque le Japon présidait le Conseil, nous avons adopté à l'unanimité la résolution 2397 (2017), qui dispose que de nouvelles restrictions sur le pétrole seront imposées en cas de

lancement d'un missile balistique intercontinental nord-coréen. Tous les membres permanents du Conseil avaient accepté cette disposition à l'époque. Il est profondément regrettable qu'aujourd'hui, cet accord n'ait pas été respecté par certains membres. Ce comportement incohérent porte gravement atteinte à la crédibilité du Conseil.

La Corée du Nord poursuit ses activités déstabilisatrices en matière nucléaire et de missiles, notamment ses lancements répétés de missiles balistiques intercontinentaux, en violation de nombreuses résolutions du Conseil. Ces agissements menacent gravement la paix et la sécurité de la région et au-delà. Pourtant, nous n'avons vu aucune résolution du Conseil adoptée à la suite de ces activités. Nous ne pouvons nous empêcher de nous demander : à quoi sert le veto ? À quoi sert le Conseil de sécurité ?

Hier, la Corée du Nord a de nouveau lancé des missiles balistiques, dont un missile balistique intercontinental. Le Japon condamne fermement les actes de provocation répétés de la Corée du Nord et estime qu'ils ne font que renforcer la nécessité pour le Conseil d'adopter un nouveau projet de résolution assorti de sanctions.

Le projet de résolution d'aujourd'hui, présenté par les États-Unis, était en effet mûrement réfléchi. S'il visait à actualiser et à renforcer les sanctions, notamment dans des domaines clefs tels que le pétrole et le cyberspace, il intégrait également des perspectives humanitaires et tenait dûment compte de la situation créée par la pandémie en cours en Corée du Nord. Le Japon souhaite rendre un hommage appuyé aux efforts inlassables déployés par les États-Unis et les autres membres du Conseil qui ont patiemment participé à des consultations sérieuses pour mettre sur la table ce texte équilibré. Le projet de résolution exprime également la profonde préoccupation du Conseil face aux terribles épreuves auxquelles est soumise la population nord-coréenne. À cet égard, nous exhortons la Corée du Nord à prendre des mesures concrètes en vue de régler sans plus tarder la question des enlèvements.

Étant donné l'état des choses au Conseil aujourd'hui, je voudrais conclure par trois points clairs.

Premièrement, les résolutions existantes du Conseil de sécurité restent en vigueur. Le veto d'aujourd'hui n'enlève rien à la nécessité de leur stricte mise en œuvre. Le Japon exhorte tous les États Membres à honorer leurs obligations à cet égard. Il s'attend également à ce que le Comité créé par la résolution 1718 (2006) demeure pleinement fonctionnel.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité doit continuer à se pencher sur les moyens de faire face à la menace toujours plus grande que représentent les activités nucléaires et de missiles de la Corée du Nord. Le moyen le plus approprié de relever ce grave défi au maintien de la paix et de la sécurité internationales reste l'adoption d'un nouveau projet de résolution par un Conseil fort et unifié.

Troisièmement, à la séance officielle de l'Assemblée générale qui se tiendra dans les 10 jours ouvrables suivant l'exercice du droit de veto d'aujourd'hui, le Japon espère voir tous les États Membres s'exprimer contre les activités illégales et déstabilisatrices de la Corée du Nord et le manquement du Conseil de sécurité à ses responsabilités en raison de l'exercice du droit de veto, et ce, malgré les violations répétées des résolutions du Conseil de sécurité par la Corée du Nord.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Cho Hyun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance. Je suis reconnaissant d'avoir été invité à y participer étant donné son importance.

Nous nous souvenons tous très bien que nous nous sommes réunis ici dans cette salle le 11 mai (voir S/PV.9030) en réponse au lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un missile balistique intercontinental en mars. Comme d'autres délégations à l'époque, ma délégation avait condamné les tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée et l'avait appelée à choisir la voie du dialogue plutôt que celle de l'affrontement et de l'escalade.

Presque tous les membres du Conseil de sécurité avaient exhorté la République populaire démocratique de Corée à cesser ses provocations et souligné la nécessité d'un dialogue. Las, notre appel répété en faveur du dialogue et de la coopération est tombé dans l'oreille d'un sourd, et la République populaire démocratique de Corée a une nouvelle fois répondu en effectuant de nouveaux tirs.

Dans ce contexte, la République de Corée condamne une fois encore avec la plus grande fermeté les lancements de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée, qui constituent une violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Ces actes de

provocation de la République populaire démocratique de Corée menacent la paix et la sécurité de la péninsule coréenne, de la région et au-delà. En outre, s'ils sont laissés sans réponse, ils saperont également les fondements mêmes du régime mondial de non-prolifération.

Il est tout simplement choquant de constater que le pays poursuit sans relâche le développement de ses programmes d'armes de destruction massive (ADM) et de missiles balistiques, même après la récente flambée de la maladie à coronavirus (COVID-19), que les médias d'État ont décrite comme « le plus grand bouleversement de notre histoire depuis la création de la République populaire démocratique de Corée ». Au lieu de tout mettre en œuvre pour enrayer la pandémie, la République populaire démocratique de Corée continue de se préoccuper de ses capacités nucléaires et balistiques, détournant ses maigres ressources pour les faire vainement exploser dans le ciel.

Suite à la nouvelle de l'apparition de la COVID-19 dans le pays, nous avons été les premiers à proposer notre aide. Nous avons tendu la main à la République populaire démocratique de Corée en lui offrant notre aide inconditionnelle pour lutter contre la pandémie, mais sa réponse a été de serrer les poings et d'effectuer de nouveaux tirs de missiles balistiques. Ces lancements, en particulier dans le contexte de la pandémie actuelle, montrent clairement quelles sont les priorités nationales du régime de Pyongyang : les armes de destruction massive et les programmes de missiles balistiques plutôt que son propre peuple. De fait, nous voyons avec horreur la famine et les souffrances endurées par le peuple. Mais nous voyons aussi clairement que l'argent est investi dans les armes et que c'est là-dessus que l'attention du régime se concentre. Cela ne peut pas, et ne doit pas, continuer ; et nous devons agir en conséquence.

Dans ce contexte, nous regrettons profondément que le Conseil n'ait pas adopté le projet de résolution S/2022/431, alors qu'il se fait attendre depuis longtemps. Ma délégation est préoccupée par le fait que cela pourrait envoyer un message erroné à la fois à la République populaire démocratique de Corée et à d'autres acteurs potentiels de la prolifération d'ADM, leur donnant à entendre qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent en toute impunité. Comme je l'ai souligné précédemment, des actes de provocation laissés sans réponse ne feront qu'encourager la République populaire démocratique de Corée à poursuivre son escalade. Dans l'immédiat, nous sommes confrontés à la possibilité que la République

populaire démocratique de Corée procède à un nouvel essai nucléaire. Dans le même temps, Pyongyang a récemment menacé publiquement d'utiliser ses armes nucléaires de manière préventive. Tous ces faits sont une source de profonde préoccupation et indiquent clairement la direction que prend la République populaire démocratique de Corée. J'espère sincèrement que la décision prise aujourd'hui ne sera pas interprétée par la République populaire démocratique de Corée comme l'autorisant à faire tout ce qui bon lui semble.

La République populaire démocratique de Corée doit comprendre qu'elle n'a rien à gagner en poursuivant ses provocations. Nous exhortons donc Pyongyang à donner suite à l'appel au dialogue afin d'instaurer la paix dans la péninsule coréenne sur la base d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. La République de Corée reste attachée à la dénucléarisation de la péninsule coréenne et continuera d'inviter la République populaire démocratique de Corée à dialoguer à cette fin.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Dans la déclaration qu'elle a faite, la représentante des États-Unis a lancé une série d'accusations, qui ont été reprises par un État non membre du Conseil, contre la position de la Chine. La Chine rejette catégoriquement ces accusations. Nous tenons à souligner qu'elles sont totalement infondées.

La Chine a toujours été un membre responsable du Conseil de sécurité et a toujours participé de manière responsable aux travaux du Conseil. Mon pays s'est employé à préserver l'unité du Conseil. Il a promu le renforcement de la coopération entre les membres du Conseil, pour lui permettre de s'acquitter de son mandat au titre de la Charte des Nations Unies.

Le mandat du Conseil de sécurité est tellement important que chaque décision prise dans cette salle a de vastes et profondes implications. C'est précisément pour cette raison que la Chine se montre extrêmement prudente et responsable à chaque fois qu'elle vote sur un projet de résolution qui est mis aux voix. Il convient de souligner que, qu'il s'agisse d'un vote favorable, d'un vote défavorable ou d'une abstention, c'est un droit que la Chine exerce en sa qualité de membre du Conseil de sécurité. La Chine adopte une position en toute indépendance et il n'est pas nécessaire qu'elle

soit alignée sur celle des États-Unis, car ce n'est pas exigé par le règlement intérieur provisoire du Conseil. Le vote de la Chine se base sur le fait de savoir si ce vote est de nature à favoriser un règlement du problème et le maintien de la paix et la sécurité internationales et régionales et s'il peut prévenir des tensions et des catastrophes plus graves.

Ces considérations constituent également un critère important pour évaluer les travaux du Conseil. Le rôle du Conseil ne consiste pas à adopter constamment des résolutions, à faire des déclarations sans fin, ni à démontrer son autorité en ayant recours aux sanctions ou à l'emploi de la force. En effet, si le Conseil adoptait des résolutions sans tenir compte des principes, avec des conséquences catastrophiques pour les pays et les territoires concernés, cela signifierait précisément qu'il se montre irresponsable et manque à son devoir. À cet égard, le Conseil doit se rappeler des tragédies survenues en Libye et ailleurs et en tirer des enseignements douloureux.

La raison pour laquelle le projet de résolution S/2022/431 n'a pas été adopté est très claire. Ce n'est absolument pas la faute de la Chine. Si les États-Unis avaient accepté les propositions de la Chine et de certains autres membres du Conseil, cette situation aurait pu être évitée. Cela dit, peut-être que certaines personnes voulaient en arriver là, pour satisfaire leurs intentions cyniques.

La Chine est un voisin proche de la péninsule coréenne. La paix et la stabilité dans la péninsule sont liées à la paix et à la sécurité internationales, ainsi qu'à la sécurité de la Chine. Pour garantir la paix et la stabilité dans la péninsule, la Chine doit assumer ses responsabilités. Nous continuerons à œuvrer dans ce sens, en faveur du maintien de la paix et de la sécurité dans la péninsule, de la promotion de la dénucléarisation de la péninsule et du règlement de cette question par des moyens politiques.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une nouvelle déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Pour répondre à mon collègue chinois, nous ne demandons pas à la Chine d'aligner sa position sur celle des États-Unis, mais plutôt d'appuyer les résolutions déjà adoptées par le Conseil de sécurité.

Le projet de résolution S/2022/431 a échoué aujourd'hui parce que la Chine et la Russie ont eu recours au veto. Nous convenons qu'il s'agit d'une menace à la

sécurité. C'est une menace à notre sécurité, à la sécurité de nos partenaires dans la région et à celle de la Chine et de la Russie. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de présenter ce projet de résolution.

Une proposition de déclaration de la présidence déposée par la Chine a été évoquée pendant plusieurs jours, et on nous a posé diverses questions à cet égard. Je tiens à préciser que nous n'avons jamais vu ce projet de texte. La Chine a affirmé qu'elle réfléchirait à l'idée d'une déclaration de la présidence, mais lorsqu'on lui a posé la question, elle a déclaré que la seule mesure acceptable était la mise à jour de la liste des armes visées, ce que le Conseil est déjà autorisé à faire en application des résolutions précédentes.

Je reviens donc au point de départ pour dire que ce veto protège la République populaire démocratique de Corée, qui a tiré six missiles balistiques intercontinentaux depuis le début de l'année, en violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité.

Par conséquent, la Chine et la Russie peuvent expliquer leurs actions à l'Assemblée générale à cet égard.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je ne souhaite pas accaparer trop longtemps le Conseil de sécurité, car le temps est une ressource précieuse et je ne tiens pas à prolonger nos délibérations.

En fait, dans mon explication de vote et mes observations supplémentaires, j'ai déjà exposé en détail la position de la Chine. Je veux juste souligner que la représentante des États-Unis a énuméré plusieurs raisons pour expliquer pourquoi la position de son pays n'avait pas changé.

Néanmoins, si on examine ce que les hauts responsables américains ont fait et dit récemment, notamment durant leur visite en Asie du Nord-Est, on voit précisément que l'approche des États-Unis en ce qui concerne la péninsule coréenne est en train de changer. Ce sont ces changements qui ont conduit à la situation complexe d'aujourd'hui.

Comment allons-nous résoudre la question de la péninsule coréenne ? La réponse ne réside pas dans le fait que le Conseil adopte ou non une nouvelle résolution. Le nœud du problème est de savoir si quelqu'un veut

utiliser cette question comme une carte dans sa soi-disant stratégie indo-pacifique ou comme un pion dans cette stratégie. C'est l'essence même de la question.

En fin de compte, en ce qui concerne la Chine, nous avons toujours plaidé en faveur d'une solution politique à la question de la péninsule coréenne, de la dénucléarisation de la péninsule coréenne et du maintien de la paix et de la stabilité dans la région. Cette position n'a pas changé. Si la position des autres pays n'a pas changé non plus, nous pouvons déployer des

efforts conjoints en faveur du maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne.

Toutefois, si certains ont d'autres plans en tête et que le résultat final est de déclencher une guerre en Asie du Nord-Est et dans la péninsule coréenne, alors la Chine n'aurait d'autre choix que de prendre des mesures résolues pour assumer sa responsabilité de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule et dans la région Asie-Pacifique.

La séance est levée à 18 h 5.